

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Le chômage clôt 2014 sur un nouveau record](#)
- [Emploi : pourquoi les jeunes diplômés ont des raisons d'espérer](#)
- [Le gouvernement suspend la hausse des péages autoroutiers](#)
- [Le palmarès des ex-présidents qui coûtent le plus cher aux contribuables](#)
- [Le moral des ménages marque le pas après deux mois de rebond](#)
- [Quand l'effet Charlie dope le moral des patrons](#)
- [La BCE cible les dividendes des banques](#)
- [La compétitivité française continue à se dégrader](#)
- [Justice : les mesures de Christiane Taubira contre le terrorisme](#)
- [Les Français ne se sont jamais aussi peu endettés](#)
- [Les pistes choc pour réduire le poids des aides au logement](#)
- [Bientôt une voie sur l'autoroute réservée au covoiturage ?](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

- [Les dépenses de l'Assurance maladie ont progressé de 3,1 % en 2014](#)
- [Dispositifs médicaux : ils coûtent de plus en plus chers aux patients](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Bouygues Telecom renonce aux licenciements](#)

**OPINIONS/VIE POLITIQUE**

- [Offensive, la CFE-CGC critique la CFDT, le patronat et le gouvernement](#)
- [Eric Heyer, économiste à l'OFCE : Chômage, ces solutions que le gouvernement pourrait essayer](#)
- [Sarkozy critique la politique du gouvernement](#)

**LIVRES / REVUES DIVERSES**

- ["Les ennemis de l'emploi. Le chômage, fatalité ou nécessité ?" par André Zylberberg et Pierre Cahuc](#)

**DERNIERE NOUVELLE**

- [Macron estime avoir eu tort sur les tarifs des professions réglementées](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le chômage clôt 2014 sur un nouveau record

- **Présentation du ministère du Travail** : « En décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A a augmenté de 0,2 %, soit 8 100 personnes supplémentaires, pour s'établir à 3,49 millions en France métropolitaine. Toutefois, en décembre, la progression ralentit : elle est deux fois inférieure à la moyenne mensuelle des douze derniers mois. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en catégorie A recule à nouveau (- 0,2 % soit - 1 000 personnes par rapport au mois de novembre) ».

- **Libération** : Sur l'ensemble de l'année 2014, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (chômeurs sans aucune activité) a atteint 189 100 inscrits supplémentaires (+ 5,7 %). Un chiffre proche de celui de 2013. En incluant les catégories B et C, c'est-à-dire les chômeurs qui ont une activité réduite, la hausse de décembre est plus importante : 41 900 nouveaux inscrits (+ 0,8 %). **Eric Heyer**, économiste à l'OFCE : « [C'est le signe d'un] développement des emplois précaires, à faible durée et mal payés. Aujourd'hui, deux contrats créés sur trois sont des CDD de moins d'un mois. Sur les listes de Pôle Emploi, on voit ainsi coexister des personnes qui enchaînent ce genre de contrats et d'autres durablement incrustés dans l'inactivité ». Toutes catégories confondues, la hausse du chômage pour 2014, est de + 1,7 %, soit 5,218 millions en métropole, 5,521 millions en comptant l'Outre-mer.

[http://www.liberation.fr/economie/2015/01/27/le-chomage-clot-2014-sur-un-nouveau-record\\_1190088?xtor=EPR-450206&utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=quot](http://www.liberation.fr/economie/2015/01/27/le-chomage-clot-2014-sur-un-nouveau-record_1190088?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-CVSW80.pdf>

- **Darès** : Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en décembre 2014 (20 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-CVSW80.pdf>

(Sources : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 27/01/2015, [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 27/01/2015, Dominique Albertini)

### ● Emploi : pourquoi les jeunes diplômés ont des raisons d'espérer

Le 27/01/2015, **Deloitte/OpinionWay** publiait son quatrième baromètre sur l'humeur des jeunes diplômés. On note une hausse de la confiance manifestée par ces derniers, du moins de ceux sortis de l'école depuis moins de trois ans à l'égard des employeurs (49 % se disent confiant, soit + 6 points par rapport à 2014). **Jean-Marc Mickeler**, associé et DRH de Deloitte France : « Même si cela reste encore plutôt faible, la tendance est là et elle va dans le bon sens ». D'autant que cette confiance existe chez ceux qui ont déjà un emploi et chez ceux qui en cherchent encore un. 51 % de ces derniers se disent confiants dans leurs chances de décrocher un emploi dans les six mois à venir (8 points de plus qu'en 2014).

**Les cinq raisons d'espérer :**

**01)- Un taux d'emploi en hausse de 9 points sur un an.** 60 % des sondés sont actuellement en poste dans une entreprise ou en recherche d'emploi (+ 9 points par rapport à 2014). C'est aussi le meilleur résultat obtenu dans une enquête effectuée par Deloitte.

**M. Mickeler** : « Mais dans l'absolu, ce n'est pas non plus extraordinaire ». **Pourquoi ?** Parce qu'on note une progression des emplois en CDD (+ 8 points, à 31 %).

**02)- 48 % des étudiants sondés ont envoyé moins de 5 CV pour décrocher leur premier poste.** Deloitte remarque néanmoins : « Il faut en moyenne envoyer 29 CV avant d'obtenir un emploi, contre 27 l'année précédente et 16 en 2013 ». Mais ce chiffre de 48 % ayant envoyé moins de cinq CV est encourageant. A noter aussi qu'il faut toujours (ce, depuis deux ans) 11 semaines pour obtenir un emploi.

**03)- Des entretiens d'embauche plus faciles à obtenir.** En 2014, 40 % des jeunes diplômés ayant envoyé un CV n'avait obtenu aucun entretien d'embauche en retour. Cette part a diminué de 16 points. De plus, en moyenne, les jeunes diplômés ont réalisé un entretien d'embauche supplémentaire.

[Retour au sommaire](#)

**04)- La France offre à nouveau des perspectives intéressantes pour les jeunes.** Huit jeunes sur dix estiment que l'Hexagone offre des arguments sérieux pour leur carrière professionnelle (+ 4 points). **Les principaux atouts de la France ?** La qualité de vie, le

management, la culture d'entreprise ou encore l'encadrement juridique des contrats de travail. Le nombre de jeunes à envisager une expatriation diminue (21 %, contre 27 % en 2014).

**05)- L'expatriation : pas un choix par défaut.** Si plus de la moitié des jeunes diplômés déclarent qu'ils devront s'expatrier s'ils ne trouvent pas d'emploi en France, ils ne sont que 9 % à être passés à l'acte. Les raisons d'expatriation sont autres. En premier arrive le choix d'évoluer dans un milieu professionnel différent (43 %), en deuxième celui, délibéré, d'apprendre une autre culture (36 %). **Challenges** : « *D'ailleurs, ils sont 30 % à vouloir partir pour toute la durée de leur carrière. Un vrai choix de vie* ».

Enfin, il ressort de l'enquête que 39 % des jeunes diplômés sondés jugent que les compétences qu'ils ont acquises lors de leur cursus scolaire ne correspondent « *jamais ou rarement* » aux attentes des entreprises. Au niveau des grandes écoles, ils sont 20 % à penser de même. **M. Mickeler** : « *Ces diplômés ont l'impression qu'ils vendent surtout leur potentiel aux recruteurs. Ils apprennent beaucoup plus vite que les autres* ».

- **NB** : Méthodologie : étude réalisée par OpinionWay pour Deloitte à partir d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif des jeunes ayant achevé leurs études, titulaires d'un diplôme de niveau Bac à Bac + 5 depuis moins de 3 ans et en poste ou en recherche d'emploi dans le secteur privé. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne du 2 au 14 janvier 2015.

[http://www.challenges.fr/emploi/20150127.CHA2545/combien-faut-il-envoyer-de-cv-en-moyenne-pour-decrocher-un-emploi.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150127\\_NLCHAACU18H-\\_-emploi-pourquoi-les-jeunes-diplomes-ont-des-raisons-d-esperer#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150127](http://www.challenges.fr/emploi/20150127.CHA2545/combien-faut-il-envoyer-de-cv-en-moyenne-pour-decrocher-un-emploi.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150127_NLCHAACU18H-_-emploi-pourquoi-les-jeunes-diplomes-ont-des-raisons-d-esperer#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150127)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/01/2015, Laure-Emmanuelle Husson)

### ● Le gouvernement suspend la hausse des péages autoroutiers

Le 27/01/15, le premier ministre, **M. Valls**, a annoncé la suspension de la hausse des tarifs des péages d'autoroutes, prévue pour le 1<sup>er</sup> février. Une hausse pourtant « *prévue contractuellement le 1<sup>er</sup> février* » entre l'État et les concessionnaires, et dont le pourcentage calculé et validé par l'État en décembre était de 0,57 %. **Pourquoi une telle décision ?** Il s'agit d'attendre les conclusions du groupe de travail sur l'avenir des concessions d'autoroutes, groupe mis en place en décembre par le premier ministre. Les sociétés d'autoroutes ont, en riposte, déclaré qu'elles entamaient une « *procédure contentieuse* » contre l'Etat. Selon elle, le gouvernement a pris une « *décision unilatérale qui décrédibilise de façon durable la signature de l'État pour les contrats de partenariat public-privé* ». **L'Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa)** a, explique-t-elle, appris « *par la presse, au mépris des règles de communication financière imposées par l'AMF (Autorité des marchés financiers, NDLR), la décision de geler l'augmentation contractuelle des tarifs prévue le 1<sup>er</sup> février prochain, destinée à compenser des investissements (que les concessionnaires) engagent à la demande de l'État, ainsi que des taxes perçues sur les usagers* ». **L'Asfa** : « *[Les concessionnaires [...] ont été reçus] le 14 octobre par le Premier ministre, qui a souhaité que soit trouvée une issue gagnant-gagnant [...] et qui a rappelé que l'État tiendrait ses engagements. [...] En conséquence, les sociétés ont formulé au gouvernement, par lettre du 8 décembre, enrichie le 22 décembre et finalisée sous forme d'un protocole d'accord global le 29 décembre, des propositions constructives. [...] À ce jour, les sociétés n'ont pas reçu de réponse formelle [à] ces propositions* ». Les concessionnaires d'autoroutes dénoncent aussi « *les critiques virulentes* » concernant « *leurs prétendus surprofits, à la suite des contresens manifestes faits sur leur activité par le rapport de l'Autorité de la Concurrence* ». **Le Point** : « *Ce rapport dénonçait une situation de "rente", et est, avec celui rendu en 2013 par la Cour des comptes, qui avait également fait état du caractère déséquilibré des contrats, à l'origine d'un bras de fer entre l'État et les concessionnaires autoroutiers.* ».

[Retour au sommaire](#)

**Bertrand Pancher**, député UDI, président de la mission d'information parlementaire sur les sociétés d'autoroutes qui avait préconisé en décembre une résiliation des contrats : « *[Je m'interroge] fortement sur les raisons de cette décision et sur ses conséquences* ». **Jean-**

**Paul Chanteguet**, député PS, rapporteur de cette mission : « *Le Premier ministre, ayant pris la décision de mettre en place un groupe de travail qui doit examiner deux scénarios, la renégociation dans le cadre des contrats actuels ou la résiliation, a fait une annonce opportune* ». **L'association "40 millions d'automobilistes"** : « *[C'est] une première victoire dans ce dossier* ».

[http://www.lepoint.fr/automobile/actualites/le-gouvernement-suspend-la-hausse-des-peages-autoroutiers-27-01-2015-190004\\_683.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150128](http://www.lepoint.fr/automobile/actualites/le-gouvernement-suspend-la-hausse-des-peages-autoroutiers-27-01-2015-190004_683.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150128)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 28/01/2015, source AFP)

#### ● **Le palmarès des ex-présidents qui coûtent le plus cher aux contribuables**

Le 27/01/15, **René Dosière**, député PS, a publié sur son blog le détail de ce que coûtent les anciens présidents de la république aux contribuables français. Ainsi, au total, on atteindrait la somme de six millions d'euros par an. Le régime des "ex" a été détaillé dans une lettre adressée à Valéry Giscard d'Estaing par Matignon en 1985. Cette lettre, précise Challenges, est restée longtemps secrète. Il y est expliqué que l'Etat prend en charge « *un appartement de fonction meublé et équipé* », les frais courants, la protection des résidences privées et les salaires d'au moins treize employés (assistants, secrétaires, officiers de sécurité rapprochée, chauffeurs, intendants). D'autre part, cette lettre ne fixe aucune limite de temps, ni aucun plafond de dépenses. **M. Dosière** a établi un "palmarès" des "ex" revenant le plus cher aux Français : **01)-** Valéry Giscard d'Estaing (2,5 millions de dépenses) ; **02)-** Nicolas Sarkozy (2,2 millions de dépenses) ; **03)-** Jacques Chirac (1,5 million de dépenses).

[http://www.challenges.fr/politique/20150127.CHA2561/sarkozy-chirac-vge-le-palmares-des-ex-presidents-qui-coutent-le-plus-cher-aux-contribuables.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150127\\_NLCHAACU18H-\\_-le-palmares-des-ex-presidents-qui-coutent-le-plus-cher-aux-contribuables#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150127](http://www.challenges.fr/politique/20150127.CHA2561/sarkozy-chirac-vge-le-palmares-des-ex-presidents-qui-coutent-le-plus-cher-aux-contribuables.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150127_NLCHAACU18H-_-le-palmares-des-ex-presidents-qui-coutent-le-plus-cher-aux-contribuables#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150127)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/01/2015, David Bensoussan)

#### ● **Le moral des ménages marque le pas après deux mois de rebond**

Le 28/01/15, **l'Insee** a publié un certain nombre de données, desquelles il ressort que, après deux mois consécutifs de net rebond, la confiance des ménages français marquait le pas en janvier 2015. **Une des raisons de cet état de fait ?** Les attentats islamistes à Paris. **La Tribune** : « *L'indicateur qui synthétise cette confiance ressort à 90 points, inchangé sur décembre. Il reste à son meilleur niveau depuis juin 2012 même s'il est encore bien en deçà de sa moyenne de longue période, calée à 100. Les 14 économistes interrogés par Reuters anticipaient en moyenne un indicateur de janvier à 91* ». On note une baisse de l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle passée et celle sur leur situation financière personnelle future (- 2 points). Les Français considèrent néanmoins que le moment est opportun pour réaliser des achats importants (+ 4 points). Par contre, mauvais temps pour l'épargne. La proportion des ménages jugeant qu'il est opportun d'épargner chute (- 11 points) et revient à son niveau de novembre. Concernant le chômage, la proportion des ménages qui croient à une augmentation de ce dernier baisse (- 4 points), mais le total des pessimistes reste très au-dessus de sa moyenne de long terme.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150128trib7ce06e6cc/le-moral-des-menages-marque-le-pas-apres-deux-mois-de-rebond.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 28/01/2015, avec AFP et Reuters)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Quand l'effet Charlie dope le moral des patrons**

D'après le **baromètre de l'Observatoire des PME/ETI Banque Palatine-Challenges**, la confiance des dirigeants d'entreprise a augmenté de 15 points en un mois. Il semble que la remontée de popularité du chef de l'Etat et du gouvernement, suite aux attentats et aux manifestations "d'union sacrée", joue un rôle dans cette hausse de confiance. **L'Insee** remarque toutefois que, si « *c'est du jamais vu depuis septembre 2013* », les patrons ne sont cependant que 27 % à avoir confiance dans les perspectives économiques à 6 mois. On notera que, selon l'indicateur Insee pour janvier 2015, le climat des affaires est resté stable pour le deuxième mois consécutif, et reste en dessous de sa moyenne de long terme. **Denis Ferrand, directeur général de Coe-Rexecode** : « *De façon générale, on peut s'étonner du*

manque de réactivité de l'économie française aux conditions conjoncturelles très favorables du moment avec un euro faible (- 14 % depuis l'été 2014) et un prix du pétrole au plus bas. [De fait,] une majorité d'entreprises estime que cet "alignement des planètes" a un impact positif sur leur trésorerie. Mais les conditions restent encore difficiles pour bon nombre d'entre elles et elles rechignent toujours à investir ». **Challenges** : « Au final, les chefs d'entreprises demeurent pessimistes pour les trois prochains mois sur la demande globale qui leur est adressée, même s'ils sont un peu plus optimistes concernant la demande étrangère ». Concernant l'investissement, l'**indice synthétique Palatine-Opinionway**, qui prend la température des anticipations d'investissement, gagne près de 8 points. Quant à l'emploi, il ressort que les prévisions d'embauches à 6 mois sont à nouveau positives. Enfin, les prévisions de chiffres d'affaires restent élevées, « puisque le taux moyen de croissance anticipé pour 2015 par les dirigeants des entreprises de l'Observatoire des PME/ETI est supérieur à 3 % ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150128.CHA2601/quand-l-effet-charlie-remonte-le-moral-des-patrons.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150129\\_NLCHAUCTU10H- -quand-l-effet-charlie-remonte-le-moral-des-patrons#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150129](http://www.challenges.fr/economie/20150128.CHA2601/quand-l-effet-charlie-remonte-le-moral-des-patrons.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150129_NLCHAUCTU10H- -quand-l-effet-charlie-remonte-le-moral-des-patrons#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150129)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 28/01/2015, Pierre-Henri de Menthon)

#### ● La BCE cible les dividendes des banques

Le 29/01/15, la BCE (banque centrale européenne) a demandé aux banques européennes de faire « preuve de retenue ou de s'abstenir en matière de dividendes cette année pour consolider leur situation financière ». Elle compte aussi inspecter leur politique de bonus. **Danièle Nouy, présidente du mécanisme de supervision bancaire** : « Les banques devraient baser leur politique de dividendes sur des hypothèses prudentes et conservatrices, de manière à ce qu'elles puissent couvrir leurs obligations de fonds propres après toute forme de paiement, et se préparer à se conformer à des normes plus exigeantes ». **Un porte-parole de la BCE** à l'AFP : « Concrètement, les banques qui ont échoué aux stress tests et n'ont pas comblé leurs besoins de capital en 2014 sont incitées à s'abstenir de tout dividende. Treize établissements encore fragiles sont concernés ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/01/29/97002-20150129FILWWW00207-la-bce-cible-les-dividendes-des-banques.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/01/2015, avec AFP)

#### ● La compétitivité française continue à se dégrader

Selon **Coe-Rexecode**, la compétitivité des entreprises françaises continue de se dégrader. Pour preuve, les parts de marché de la France à l'exportation, l'un des meilleurs indicateurs de la capacité des industriels à rivaliser avec leurs concurrents étrangers, a reculé à nouveau en 2014. Sur les dix premiers mois, les exportations françaises se sont montées à 12,3 % des exportations de la zone euro (contre 12,5 % en 2013). **L'institut Coe-Rexecode dans son bilan annuel sur la compétitivité française** : « L'année 2014 n'aura pas tenu ses promesses ». Tous les secteurs ne sont toutefois pas concernés ; l'ennui, c'est que les plus concernés sont ceux qui sont traditionnellement « porteurs pour la balance commerciale ». **En baisse** : la part française dans les exportations de produits pharmaceutiques (- 8,3 % en 2014) ; l'industrie agro-alimentaire et les animaux vivants (- 4,4 %) ; l'automobile (- 2 %), la chimie (- 0,3 %). **L'Usine Nouvelle** : « Coe-Rexecode souligne cependant des signaux encourageants. Grâce à la mise en place du crédit d'impôt compétitivité, la compétitivité-coût française a commencé à se redresser, même si elle ne se traduit pas encore dans les performances commerciales ». Par exemple, au troisième trimestre 2014, dans l'industrie manufacturière, le coût horaire unitaire du travail en France a progressé de 0,6 % en glissement annuel (contre 2,3 % en Allemagne). **L'Usine Nouvelle** : « Un rééquilibrage en faveur des industriels français, qui commence à se lire dans les taux de marge des entreprises. Au troisième trimestre, celui-ci s'est établi à 34,8 % dans l'industrie. Une amélioration de 2,5 points sur un an ».

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/la-competitivite-francaise-continue-a-se-degrader.N310097>

[Retour au sommaire](#)

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 28/01/2015, Solène Davesne)

### ● Justice : les mesures de Christiane Taubira contre le terrorisme

Le 28/01/15, **Mme Taubira**, Garde des Sceaux, a présenté une partie des mesures de son plan de lutte contre le terrorisme. **Mme Taubira** : « *Nous devons être capables de protéger les Français tout en restant dans le cadre de l'État de droit. [...] Il s'agit d'un défi, d'un enjeu éthique profond pour la justice que de faire appel à l'intelligence et à la raison. Nous sommes lucides et clairvoyants sur les enjeux* ». Parmi les mesures avancées, il y aura « *l'octroi de 950 emplois, dont 700 dès 2015, et un supplément budgétaire, hors masse salariale, de 181 millions d'euros* ». **Le ministère de la Justice** : « *L'administration pénitentiaire bénéficiera de 483 ETPT (équivalent temps plein annuel travaillé) pour mener des actions sur la sécurité des établissements, le renseignement pénitentiaire, la formation des agents et la prise en charge des personnes* ».

[http://www.lepoint.fr/justice/justice-les-mesures-de-christiane-taubira-contre-le-terrorisme-29-01-2015-1900545\\_2386.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150129](http://www.lepoint.fr/justice/justice-les-mesures-de-christiane-taubira-contre-le-terrorisme-29-01-2015-1900545_2386.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150129)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 29/01/2015, source AFP)

### ● Les Français ne se sont jamais aussi peu endettés

**L'Observatoire des crédits aux ménages** a constaté que, malgré des taux historiquement bas, les Français ont continué, (comme ils le font maintenant depuis six ans), à réduire leur recours au crédit (à la consommation et au logement). Ainsi, en 2014, 46,5 % d'entre eux détenaient un crédit (contre 47,6 % en 2013). **L'observatoire** : « *Depuis 2008 (52,6 % des Français détenaient alors un crédit), ce sont plus de 1,7 million de ménages qui sont sortis du marché du crédit* ». **Le crédit à la consommation** : en 2014, 25,6 % en détenaient un (contre 33,8 % en 2008) ; dans le détail : 5,1 % possédaient une carte de magasin et 5,8 % ont souscrit un crédit sur un lieu de vente. **Michel Mouillart**, professeur d'économie et auteur de l'étude : « *L'ampleur du recul depuis six ans est impressionnante. [...] Les ménages sont très sensibles à la conjoncture macro-économique. Ils hésitent davantage à changer de voiture ou à acheter de nouveaux équipements électroménagers* ». **Le crédit immobilier** : en 2014, le nombre de Français en détenant un a diminué ; ils étaient 30,6 %, contre 31 % en 2013 et 31,3 % en 2008. Et même si de nombreux emprunteurs ont, depuis deux ans, renégocié leur crédit immobilier, les ménages estimaient fin 2014 que le poids de leurs charges s'était alourdi. **D'après l'étude** : « *La dégradation de l'environnement général ressentie par les ménages depuis quatre ans, explique pourquoi ceux qui recourent au crédit estiment que le poids des charges s'est alourdi* ». **Le Figaro** : « *Le ressenti des emprunteurs est donc surtout psychologique. D'autant que dans le même temps, plus de la moitié des sondés (51,8 %) estiment que leur situation financière s'est stabilisée* ». **M. Mouillart** : « *Le sentiment des emprunteurs s'améliore. Il s'agit peut-être d'une petite lueur d'espoir pour l'avenir* ». L'année 2015 pourrait peut-être faire mieux, même si les ménages interrogés en novembre étaient peu nombreux à envisager de souscrire un crédit. Le crédit à la consommation « *frémit depuis l'été* ». Et puis, en décembre 2014, les ménages ont été nombreux à souscrire un crédit immobilier. **M. Mouillart** : « *L'ampleur a même surpris. Et contre toute attente, cette tendance s'est confirmée en janvier* ».

<http://www.lefigaro.fr/conso/2015/01/29/05007-20150129ARTFIG00216-les-francais-ne-se-sont-jamais-aussi-peu-endettes.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/01/2015, Danièle Guinot)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les pistes choc pour réduire le poids des aides au logement

Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et l'Inspection générale des finances (IGF) ont rendu, le 29/01/15, un rapport visant à remettre à plat la politique du logement dans l'Hexagone, cette dernière s'avérant, dit le document, « *à la fois extrêmement coûteuse pour les finances publiques (46 milliards d'euros en 2014, soit plus de 2 % du PIB) et régulièrement dénoncée pour son manque d'efficacité (les mises en chantiers sont au plus bas) et ses effets inflationnistes* ». **Les pistes avancées ? 01)- Réduction des aides personnelles au logement (APL). Comment ?** Il s'agirait de « *resserrer les critères d'attribution des aides personnelles*

au logement (APL), en rendant inéligibles à celles-ci les logements dépassant un certain niveau de loyer et de superficie et les ménages disposant d'un certain niveau de patrimoine [et de] mettre fin à la possibilité de rattachement au foyer fiscal des étudiants percevant une aide au logement (une mesure qui "dégagerait 400 millions d'euros d'économies dès la deuxième année") » ; **02)**- Supprimer la prime pour travaux de rénovation énergétique et « porter la TVA sur ces travaux de 5,5 % à 10 % » ; **03)**- Mettre fin progressivement aux aides à la pierre ; **04)- Les Echos** : « [Mettre en place] diverses mesures techniques [visant] à diminuer l'avantage fiscal actuel du statut de loueur en meublé non professionnel » ; **05)**- Diminuer les logements vacants. **Comment ?** En permettant « aux bailleurs particuliers de louer avec des baux de moins de trois ans, voire de pouvoir reprendre le logement en cours de bail ».

[http://www.challenges.fr/actu-immo/20150130.CHA2656/apl-logement-social-renovation-thermique-les-pistes-choc-du-gouvernement-pour-changer-de-politique-en-matiere-d-immobilier.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150130\\_NLCHAACU18H- -les-pistes-choc-pour-reduire-le-poids-des-aides-au-logement#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150130](http://www.challenges.fr/actu-immo/20150130.CHA2656/apl-logement-social-renovation-thermique-les-pistes-choc-du-gouvernement-pour-changer-de-politique-en-matiere-d-immobilier.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150130_NLCHAACU18H- -les-pistes-choc-pour-reduire-le-poids-des-aides-au-logement#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/01/2015, avec AFP)

#### ● **Bientôt une voie sur l'autoroute réservée au covoiturage ?**

Le 28/01/15, les députés ont adopté, dans le cadre de l'examen de la loi Macron, un amendement écologiste visant à valoriser les véhicules les moins polluants et le covoiturage. **L'amendement** : « Une de ces voies [sur les autoroutes comportant au moins trois voies et traversant ou menant vers une métropole, Ndlr] peut être réservée aux heures de forte fréquentation à la circulation des véhicules les plus sobres et les moins polluants, des transports en commun, des taxis, des véhicules des services d'auto-partage, des véhicules utilisés en covoiturage lorsque le véhicule est utilisé par au moins trois personnes ». Les députés sont allés plus loin en approuvant un amendement déposé par l'UDI, qui demande au gouvernement de présenter au Parlement d'ici deux ans un rapport sur « l'opportunité de pratiquer une tarification des péages autoroutiers inversement proportionnelle au nombre de passagers présents dans un véhicule [et] une tarification préférentielle pour les véhicules considérés comme écologiques ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20150129.CHA2609/bientot-une-voie-sur-l-autoroute-reservee-au-covoiturage.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150129\\_NLCHAACU10H- -bientot-une-voie-sur-l-autoroute-reservee-au-covoiturage#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150129](http://www.challenges.fr/entreprise/20150129.CHA2609/bientot-une-voie-sur-l-autoroute-reservee-au-covoiturage.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150129_NLCHAACU10H- -bientot-une-voie-sur-l-autoroute-reservee-au-covoiturage#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150129)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 29/01/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

#### ● **Les dépenses de l'Assurance maladie ont progressé de 3,1 % en 2014**

Le 26/01/15, la **Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam)** a indiqué que : « En 2014, les remboursements de soins du régime général ont progressé de 3,1 %, dont 3,6 % pour les remboursements de soins de ville (hors hôpital). [...] En données corrigées des jours ouvrés, les évolutions sont respectivement de 3,3 % et de 3,8 % ». La Cnam note « une croissance très forte des remboursements des produits de santé ». C'est-à-dire les médicaments et dispositifs médicaux : + 4,9 % en 2014, après + 1,1 % en 2013, en données corrigées des variations calendaires. Dans le détail, « les remboursements de médicaments délivrés en ville décroissent faiblement » en 2014 (- 0,6 %). Les remboursements de médicaments prescrits en ville et délivrés à l'hôpital (dits de rétrocession hospitalière) augmentent fortement, par contre : de près de 70 %. **La cause de cette hausse ? La Cnam** : « [Une] forte hausse intégralement liée à l'arrivée de nouveaux médicaments efficaces et onéreux [contre l'hépatite C, début 2014,] dans le circuit de la rétrocession hospitalière ». Les remboursements des autres produits de santé, comme les dispositifs médicaux, enregistrent, eux, « une progression encore soutenue » (+ 6 %, contre + 6,9 % en 2013). **Les autres plus fortes hausses ?** Les soins d'auxiliaires médicaux (masso-kinésithérapie, soins infirmiers, etc.), avec une augmentation des remboursements de 5,4 % en 2014, contre 7,8 % en 2013, et les indemnités journalières (+ 4 % en 2014, contre - 0,7 % en 2013).

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-depenses-de-l-assurance-maladie-ont-progresse-de-3-1-en-2014\\_1644866.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-depenses-de-l-assurance-maladie-ont-progresse-de-3-1-en-2014_1644866.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 26/01/2015)

### ● Dispositifs médicaux : ils coûtent de plus en plus chers aux patients

**Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)** a décidé de se saisir sur la question des dispositifs médicaux. **Pourquoi ?** Parce qu'il existe entre 800 000 et 2 millions de ces dispositifs en France. Or, 80 000 seulement sont remboursables par l'Assurance maladie. **Qu'est-ce que les dispositifs médicaux ? Viva Presse :** « *[Ils] recouvrent un champ très large, allant de matériels courants, comme les pansements, à l'imagerie médicale, aux dispositifs implantables jusqu'à des technologies révolutionnaires, comme le "cœur artificiel". Avec l'explosion des objets connectés, de la robotique médicale et des dispositifs in vitro, le domaine des dispositifs médicaux prend une ampleur nouvelle* ». En 2013, le marché hexagonal des dispositifs médicaux a été estimé à 23 milliards d'euros. A titre de comparaison, le marché pharmaceutique représente 27 milliards d'euros, pour une dépense ambulatoire totale de 13,4 milliards. 5,8 milliards ont été remboursés par la Sécurité sociale et 7,6 milliards ont été pris en charge par les complémentaires Santé et les ménages. **Pour le CESE,** il faut « *concilier le développement des dispositifs médicaux utiles à la santé et accessibles à tous à travers une politique de prix qui rétribue à la fois la recherche et l'innovation et permet un reste à charge maîtrisé pour les patients, après intervention de l'assurance maladie et des complémentaires* ». Le Conseil insiste sur le fait que le secteur soit « *mieux régulé* » que la formation des professionnels de santé et l'information des patients soient renforcées, et que « *le reste à charge des patients pour les dispositifs qui font la preuve du service attendu* » soit diminué.

<http://www.viva.presse.fr/dispositifs-medicaux-ils-coutent-de-plus-en-plus-chers-aux-patients-170381>

(Source : [www.viva.presse.fr](http://www.viva.presse.fr) du 28/01/2015, Anne-Marie Thomazeau)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Bouygues Telecom renonce aux licenciements

Le 27/01/15, la direction de Bouygues Telecom a annoncé aux représentants du personnel qu'elle n'ouvrait pas la phase de départs contraints de son plan social qui prévoyait 1 420 suppressions d'emplois. Au total, le plan s'est soldé par 1 096 départs volontaires et 111 reclassements.

<http://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/20150127trib7b6099e7d/bouygues-telecom-renonce-aux-licenciements.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 27/01/2015, Delphine Cluny)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Offensive, la CFE-CGC critique la CFDT, le patronat et le gouvernement

**La CFE-CGC** n'a pas apprécié l'échec de la négociation sur le dialogue social. **Carole Couvert**, sa présidente, a déclaré : « *Simplifier le dialogue social, oui. Le brader, non* ». Pour **Mme Couvert**, une partie du patronat n'a pas joué le jeu. Une négociation, a-t-elle explicité, ce n'est pas « *tout pour ma gueule* ». Mme Couvert a fortement critiqué la pratique des bilatérales (des réunions qui réunissent deux syndicats de chaque bord), et plus particulièrement la place qu'a occupée la CFDT : « *Il ne peut pas y avoir des organisations surconsultées, des organisations consultées et d'autres pas du tout consultés. [...] La collusion naturelle avec une seule organisation ne peut pas suffire. J'espère que le patronat et le gouvernement l'ont compris* ». **L'Usine Nouvelle** : « *Pour la présidente de la CFE-CGC, le patronat pousse le bouchon un peu trop loin, d'autant qu'il a bénéficié du pacte de responsabilité. Inquiète, elle a critiqué les manifestations de chefs d'entreprises, évoquant un risque de surenchère pas vraiment raisonnable. Selon elle, bénéficiant du pacte de responsabilité, les chefs d'entreprises ne devraient pas protester alors que la pression fiscale s'est accrue sur les classes moyennes* ». **Mme Couvert** : « *Il y a une intoxic du Medef quand il dit que onze branches ont conclu sur le pacte de responsabilité, 11 branches ont inscrit cette discussion à l'ordre du jour* ». Concernant le gouvernement, Mme Couvert a critiqué la loi Macron, considérant que ce dernier essaie de corriger certains problèmes créés par des textes adoptés par le précédent gouvernement. Concernant les régimes de retraites



complémentaires, elle a affirmé que la CFE-CGC sera « intransigeante » et refusera toute fusion Agirc-Arrco : « Si le patronat imagine refaire le coup de l'assurance chômage, où seuls les salariés ont vu leur cotisation augmenter, ce sera non ».

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/offensive-la-cfe-cgc-critique-la-cfdt-le-patronat-et-le-gouvernement.N310223>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 28/01/2015, Christophe Bys)

### ● Eric Heyer, économiste à l'OFCE : Chômage, ces solutions que le gouvernement pourrait essayer

Le 28/01/15, **Eric Heyer**, économiste à l'OFCE a accordé un entretien au magazine Challenges. **Extraits** : « Le gouvernement n'a plus trop de marge de manœuvre pour tenter de faire baisser le chômage. Il peut, bien sûr, augmenter le volume d'emplois aidés. [...] Mais au vu des contraintes budgétaires, il est peu probable que le gouvernement s'y résoudre (sic). [...] Il faut distinguer deux choses : le traitement social du chômage qui est une politique conjoncturelle visant à faire baisser en temps de crise le nombre de demandeurs d'emploi, et les emplois d'avenir – une politique structurelle – qui ont pour but d'insérer sur le marché du travail des jeunes qui sont sortis du système scolaire sans aucune qualification. Ces derniers ont quasiment 100 % de chance de se retrouver au chômage. [...] Le contrat unique n'est pas une mauvaise idée en soi. Mais il est nécessaire de recadrer le débat. Il ne peut être instauré que si nous mettons en place un volet sécurité des parcours professionnels. Il y a deux façons de réaliser cela. La première est la plus connue. Il s'agit de la flexisécurité comme dans les pays scandinaves. La deuxième est la méthode anglo-saxonne, c'est-à-dire faire en sorte que le taux de croissance soit de 3 % tous les ans. Ce qui permet aux personnes, lorsqu'elles sont licenciées, de retrouver un travail tout suite. [...] Aujourd'hui, la seule façon pour inverser la courbe du chômage est de mettre en place une politique de croissance au niveau français et européen. [...] En France, nous estimons qu'il faudrait plus de 1 % de croissance pour faire baisser le nombre de demandeurs d'emploi. Il faut bien comprendre que les entreprises n'ont pas licencié massivement pendant la crise. La conséquence, c'est qu'il y a actuellement un sureffectif évalué à 230 000 emplois. Dans un premier temps, le rebond attendu en 2015 (+ 1,1 % selon l'OFCE) va donc servir à éponger cela. Et ce n'est qu'ensuite, que les entreprises vont commencer à créer des nouveaux emplois ».

- L'intégralité de l'entretien avec Eric Heyer, par Florian Fayolle :

<http://www.challenges.fr/economie/20150128.CHA2597/chomage-ces-solutions-que-le-gouvernement-n-a-pas-encore-essaye.html>

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 28/01/2015, Florian Fayolle)

### ● Sarkozy critique la politique du gouvernement

Le 29/01/15, lors d'un meeting à Tourcoing, **Nicolas Sarkozy** a critiqué le gouvernement Valls, notamment en ce qui concerne la **généralisation du tiers payant** : « C'est une mesure démagogique et contre-productive par construction. [...] Il y a une volonté de détruire la médecine libérale ». M. Sarkozy a indiqué vouloir « s'investir » personnellement « dans les questions de santé » qui l'ont « toujours intéressé ». **Corinne Narassiguin**, porte-parole du PS, a réagi : « Nicolas Sarkozy montre une nouvelle fois le peu d'intérêt qu'il porte aux difficultés rencontrées par nombre de Français pour accéder aux soins. [...] Pourtant, M. Sarkozy devrait savoir que, malheureusement, un Français sur quatre renonce au moins une fois par an à des soins, faute d'argent. Situation à laquelle il n'est d'ailleurs pas étranger puisque la politique menée au cours de son quinquennat en est en partie responsable : mise en place de franchises médicales, déremboursements de médicaments et de soins... Autant de mesures qui ont rendu l'accès aux soins plus difficile pour tous, et particulièrement pour les plus modestes. [...] La généralisation du tiers payant vise justement à mettre fin à cette situation absurde du point de vue médical et injuste socialement ».

[http://www.lepoint.fr/politique/sarkozy-critique-la-politique-du-gouvernement-29-01-2015-1900829\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20150130](http://www.lepoint.fr/politique/sarkozy-critique-la-politique-du-gouvernement-29-01-2015-1900829_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20150130)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 29/01/2015, source AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LIVRES / REVUES DIVERSES

### ● "Les ennemis de l'emploi. Le chômage, fatalité ou nécessité ?" par André Zylberberg et Pierre Cahuc

- **Présentation de l'éditeur** : « Chaque jour, en France, 10 000 emplois sont détruits... et 10 000 emplois sont créés. Un surprenant phénomène qui concerne tous les pays industrialisés. Connue depuis peu d'un petit cercle d'experts, elle bouleverse la manière de penser le chômage, mais aussi les politiques pour le combattre. Reste à le faire connaître au public, quitte à bousculer les idées reçues : non, le chômage n'est pas une fatalité liée à la mondialisation et au capitalisme financier ; non, un bon salaire n'est pas toujours l'ennemi de l'emploi ; non, la législation sur les licenciements ne protège pas l'emploi ; non, il ne faut pas beaucoup attendre de la formation professionnelle ; non, le travail ne se "partage" pas, car il se recompose par d'incessants mouvements de créations et de destructions d'emploi. À ce titre, si paradoxal que cela puisse paraître, le chômage est nécessaire : il est indispensable à la croissance. Voilà ce qu'enseignent les recherches les plus récentes, fondées sur des enquêtes de terrain conduites en France et dans de nombreux pays. Il est urgent d'évaluer les résultats des politiques publiques d'emploi à la lumière de ces découvertes. Car le temps n'est pas encore venu de dire que l'on a "tout essayé" pour combattre le chômage ».

- **Biographie des auteurs** : **Pierre Cahuc** est professeur d'économie à l'université Paris-I (Panthéon Sorbonne), professeur chargé de cours à l'École polytechnique et chercheur au Centre de recherche en économie et statistique (CREST). **André Zylberberg**, directeur de recherche au CNRS, est membre de l'Équipe universitaire de recherche en économie quantitative (EUREQua) de l'université Paris-I (Panthéon Sorbonne), où il enseigne l'économie.

"Les Ennemis de l'emploi. Le chômage, fatalité ou nécessité ?", par André Zylberberg et Pierre Cahuc. Flammarion, collection Champs actuel (224 pages)

[http://www.lepoint.fr/economie/ce-qu-il-faudrait-faire-pour-vraiment-lutter-contre-le-chomage-02-02-2015-1901537\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150202](http://www.lepoint.fr/economie/ce-qu-il-faudrait-faire-pour-vraiment-lutter-contre-le-chomage-02-02-2015-1901537_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150202)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 02/02/2015, Béatrice Parrino)

## DERNIERE NOUVELLE

### ● Macron estime avoir eu tort sur les tarifs des professions réglementées

Le 02/02/15, **M. Macron**, ministre de l'Économie, a décidé de modifier une mesure clé de son projet de loi, portant sur les tarifs des professions réglementées du droit. **M. Macron** : « Avec la même conviction pour défendre ce en quoi je crois, j'ai la même lucidité quand je me suis trompé ». **Challenges** : « Emmanuel Macron a rappelé dans l'hémicycle avoir plaidé initialement pour une part de tarifs variables pour les notaires, huissiers et mandataires judiciaires notamment dans le cadre de ce "corridor tarifaire", afin de "permettre à de jeunes professionnels de s'installer" et de faire jouer la "concurrence" ». **M. Macron** : « Mais je n'avais pas vu l'effet pervers que cette mesure pouvait avoir ; les rapporteurs ont fait pression pour aller plus en loin en commission spéciale pour améliorer le système, j'ai résisté et ma résistance a conduit à créer un système compliqué. [...] [Sur le corridor tarifaire,] je proposerai d'y revenir parce que c'est un élément de complexité. [...] [Ce projet de loi va permettre] la transparence sur les tarifs et sur la remise, qui existe aujourd'hui en pratique sur des tarifs opaques. [...] Je ne fais honnêtement même pas référence aux menaces de mort que j'ai reçues - j'ai porté plainte - de certains officiers publics ministériels, parce que vous m'accorderiez que c'est particulièrement étonnant. [Il faut] garder son sang-froid et garder du sérieux. Il y a eu beaucoup trop d'émotion autour de ce débat [consistant à] moderniser une partie du fonctionnement de ces professions réglementées ».

[http://www.challenges.fr/france/20150202.CHA2722/macron-admet-avoir-eu-tort-sur-les-tarifs-des-notaires.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150203\\_NLCHAUCTU10H- -tarifs-des-professions-reglementees-macron-estime-avoir-eu-tort#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150203](http://www.challenges.fr/france/20150202.CHA2722/macron-admet-avoir-eu-tort-sur-les-tarifs-des-notaires.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150203_NLCHAUCTU10H- -tarifs-des-professions-reglementees-macron-estime-avoir-eu-tort#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150203)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 02/02/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)